

Compte-rendu du conseil Municipal de Villaroux du 21 mai 2021

Présents : Denise MARTIN, Gilles RAFFIN, Raymonde ZINTILINI, Michel PETIT, Véronique BLANCHARD, Claude PISSETTY, Julien VEYSSEYRE

Absents excusés : Marie-Line AUDER, Yves PÊTRE

Absent : Véronique BLANCHARD

Présentation du projet « Les Cocottes »

1^{ère} partie : Armelle et Pétulia nous présentent leur projet (bar, épicerie, brocante et animations), avec souhait de démarrer leur activité début décembre pour préparer les fêtes de fin d'année et nous informent que ce projet est éligible à une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de l'économie de proximité.

2^{ème} partie : par délibération, le conseil municipal :

- Se prononce favorablement à l'accueil d'un café-épicerie-brocante, principalement dans la salle de rangement,
- Demande que la salle de réunion reste disponible à tout moment à la municipalité,
- Demande qu'une convention d'utilisation des salles soit rédigée,
- Mandate Madame le Maire pour déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

1. Approbation du compte rendu du 08 avril 2021

2. Délégation du conseil municipal au maire

Le conseil demande plus d'information ; ce point sera rediscuté à la prochaine réunion du conseil.

3. Préparation des élections du 20 et 27 juin 2021

4. Point sur les travaux en cours

- Sécurisation de la RD 29

Le montant estimatif des 3 ralentisseurs prévus pour l'année 2021 s'élève à 30 750 €HT.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité. Une demande de subvention sera déposée auprès du département.

- Démolition de la grange communale

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de M. D'Amato d'un montant de 14 950 €HT qui a répondu à l'appel d'offres.

- Travaux d'enfouissement des réseaux à la Bathie

Une réunion est prévue avec les personnes concernées : SDES, Verdis, Syndicat des eaux et la commune afin de finaliser le projet.

- Aménagement de la mairie

Le service d'urbanisme demande des précisions sur le permis de construire déposé.

5. Point sur les différentes commissions

SIVU Scolaire : à la rentrée 2021, la garderie du matin commencera ¼ d'heure plus tôt soit à 7h30 ce qui entraîne une nouvelle organisation de l'emploi du temps du personnel.

6. Divers

Le lampadaire endommagé à l'entrée du village coté Chapelle Blanche a été commandé ainsi que l'ampoule grillée au chemin de l'Adret.